

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2018

Nombre de Conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 Décembre

L'an deux mil dix-huit,

Le 7 Décembre 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr AUBIN Joël, le Maire.

PRESENTS : AUBIN J, BAILLAGE I, STONE A, COWLES K, LANGLAIS J Ch, REVRANCHE MF, DELAIRE F, AIRVAULT JL, RENAUD F, CAHIER Ch, MORIN H, MERCIER S.

REPRESENTÉS :

ABSENTS : VIDAULT W

SECRÉTAIRE : MERCIER S

Objet : Validation du Procès-verbal du 2 Novembre 2018

Le Maire fait savoir que lors du précédent conseil concernant les délibérations de la communauté de communes, les 2 sujets suivants ont été traités mais non relatés dans le compte rendu : la rectification des intitulés des compétences « aménagement de l'espace » et « politique du logement et du cadre de vie ». Après prise en compte de cette rectification, le conseil valide le procès-verbal du 2 Novembre à l'unanimité.

Objet : Nomination d'un agent recenseur

Après présentation de plusieurs candidatures et délibération, le conseil retient la candidature de Mme BOUSSONNIERE Emmanuelle étant donné qu'elle est en recherche d'emploi.

M. AIRVAULT Jean-Luc n'a pas pris part au débat et au vote.

Objet : Salle des fêtes : point du marché

M. le Maire informe que la commission d'appel d'offres a étudié les offres reçues. Il souligne que peu de réponses ont été reçues :

Le montant global s'élève à plus de 90 000€ TTC. Etant donné que le montant pour l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes dépasse le montant prévu soit 60 000€ TTC, la consultation doit être considérée infructueuse. Le conseil valide cette position et mandate le Maire pour prendre contact avec ID79 pour demander une étude globale chiffrée pour l'acoustique, l'aménagement de la cuisine et l'accessibilité handicapés.

En parallèle, le conseil valide la réalisation d'aménagements pour l'amélioration du chauffage, l'installation du téléphone et wifi, la mise en place de pères soleil sur la baie vitrée et la confection d'un placard pour le stockage de l'ensemble de la vaisselle.

Objet : Demande d'aide financière

M. le Maire informe le conseil que la commune a reçu une demande d'aide financière, émanant de l'aide sociale, pour financer une partie de la facture d'électricité d'une habitante et que la commission sociale a validé le principe de participer. Le conseil, après prise en compte de l'avis de la commission sociale, est favorable pour verser une participation à hauteur de 159€ auprès de SEOLIS pour aider ponctuellement une administrée de la commune.

POUR : 7 CONTRE : 1 ABSTENTION : 4

Objet : Devis voirie

Le Maire avise le conseil que 3 devis pour le sablage de la voirie ont été reçus. Les chemins concernés sont : le chemin de la Ratonnerie de l'Ouchette et des Bouiges. Le devis de l'entreprise BERNARD s'élève à 20 626 € 90 HT, celui de l'entreprise BARRE à 20 790 € HT et celui de l'entreprise BALLAND à 21 800 € HT

Après étude des devis, le conseil retient le devis de l'entreprise BERNARD étant donné l'épaisseur et la largeur pratiquées.

Objet : Point budgétaire – Virement de crédits

Afin de pouvoir régler les dépenses d'investissement engagées en 2018 sur le budget 2019 le conseil vote les virements de crédits suivants :

CREDITS A OUVRIR							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	I	21	21533	ONA	HCS	RESEAUX CABLES	2 000,00	
D	I	21	21578	ONA	HCS	AUTRE MAT.ET OUT. VOIRI	3 100,00	
							Total	5 100,00 €
CREDITS A REDUIRE							Objet	Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.			
D	I	21	21534	ONA	HCS	RESEAUX D'ELECTRIFICAT.	-2 000,00	
D	I	21	2182	ONA	HCS	MATERIEL DE TRANSPORT	-3 100,00	
							Total	-5 100,00 €

Objet : Abribus

M. le Maire fait part au conseil que les parents d'élèves de l'école primaire de Melleran ont demandé l'implantation d'un abribus. Il propose un abri pour que les enfants puissent attendre le bus à l'abri, à l'identique de celui installé à Vieille Ville.

Après débat, le conseil vote pour la suite à donner à cette demande et pour la validation du devis du lycée polyvalent du Haut Val de Sèvre de Saint-Maixent-l'École pour la confection d'un abribus s'élevant à 960 € TTC.

CONTRE 5 POUR 7

L'implantation de l'abribus est retenue devant l'école sur le parking de la mairie ainsi que le devis pour sa confection.

Questions diverses

Prochaine réunion de conseil :

Le 11 Janvier 2019

Problème d'électricité

Il y a eu un problème de surtension au transformateur du chemin de la garenne. Les habitants concernés doivent faire une déclaration à leur assurance.

Exposition éoliennes

WPD Energie 21 fait une exposition sur le projet éolien – Champs Nord - dans la salle inter générations du 14 au 21 décembre 2018

Plantations

Pour remplacer les plants qui n'ont pas pris, une plantation de 90 plants d'acacias aura lieu le 11 Décembre 2018, avec l'aide des chasseurs, à Vieille Ville sur l'ancienne décharge à côté des éoliennes.

Le Maire,